

PROCES-VERBAL

Les membres de la coopérative Soinsplus, se sont réunis en assemblée générale le 30 mars 2017 à 19h00 à Goumöens-la-Ville.

A l'assemblée de ce jour, 8 membres étaient présents Julie Racine, Susanne Moser, Marina Kimmeier Jaunin, Karine Savioz-Overney, Myriam Graber, Emmanuel Knockaert, Ludovic Volery, Isabelle Volery, Karine Tremblay Roggen. En conséquence, le pourcentage des membres présents, soit 100%, permet des délibérations réglementaires et constitutionnelles.

Mr Volery Ludovic, en qualité de membre du bureau exécutif préside l'assemblée, et Mr Knockaert Emmanuel en est nommé secrétaire.

Après rappel de l'ordre du jour par le président et lecture faite des différents rapports et documents, les participants ouvrent le débat.

I) Demande de modifications du dernier P.V.

Corrections mineures du dernier PV avec l'approbation du conseil pour sa validité.

II) Descriptif de la situation générale de Soinsplus (registre du commerce, nouveaux membres).

Mme Volery présente 5 demandes de nouveaux membres, avec un retour sur les différents entretiens et la lecture des lettres de motivation.

Après délibérations, le comité a validé l'intégration dans la coopérative Soinsplus de 4 nouveaux membres et a émis un refus.

Bienvenue à :

- Monsieur Amilcar Santos Da Silva, Infirmier diplômé , spécialisé en santé mentale , infirmier évaluateur RAI-HC et RAI-MH.
- Madame Valenzio , infirmière HMP ,DAS en santé des populations vieillissantes, spécialiste en gériatrie.
- Madame Rölli , infirmière indépendante ,spécialiste en santé mentale.
- Monsieur Boileau , ergothérapeute.

Les membres de Soinsplus se réfèrent aux valeurs de la coopérative et de l'éthique lié à leurs professions .En cas de manquement a ces devoirs, une procédure d'exclusion est possible (règlement).

Première décision : l'assemblée approuve le protocole sur les demandes de nouveaux membres. Il s'agit d'une première évaluation par Isabelle avec avis positif /négatif .L'envoi de la lettre de motivation aux différents membres de Soinsplus permet un droit de veto, possible dans un délai de 15 jours.

PROCES-VERBAL

III) Bref descriptif de la nouvelle politique des réseaux de soins aujourd'hui, réflexion autour de la place de Soinsplus dans ces réseaux.

Synthèse des informations sur l' Avant-projet de loi sur les Régions de Santé - Canton de Vaud et des choix stratégiques concernant la politique de la coopérative . Après discussion, Ludovic réserve un espace sur le forum « **Proposition de réponse à l'avant-projet sur les régions santé** ». Chaque membre de Soinsplus est invité à s'informer, proposer des objectifs en lien avec ce thème.

IV) La publicité, suggestion ? Réflexion autour de la suite ?

Le numéro de la coopérative est disponible sur local.ch .

En discussion :

Flyers, démarches auprès des différentes structures de soins avec une présentation de la coopérative.

A défaut de temps, les points suivants ne sont pas soumis à l'assemblée.

- **Problèmes avec les assurances ?**

- **Tour de table pour entendre où en sont les indépendants aujourd'hui, les difficultés qu'ils rencontrent, que peut faire Soinsplus pour eux.**

Prochaine Assemblée Générale le 21 septembre 2017 à 19h00 à la salle des combles du Battoir à Goumündens-la-Ville